

## PROGRAMME DE FORMATION

### URB12- Le code de déontologie et La non-discrimination – Une obligation du professionnel de l'immobilier

**Modalités de mise en œuvre :** stage en présentiel

**Public visé par la formation et pré-requis nécessaires pour suivre l'action :**

Public : Les professionnels de l'immobilier relevant de la loi Hoguet

Pré-requis : La formation ne nécessite aucun pré-requis

**Modalité d'accès à la formation :**

Bulletin d'inscription

**Objectifs opérationnels à atteindre en termes de compétences :**

Présentation et mise en application des règles de déontologie

Le code, un outil commercial

Différenciation et avantage concurrentiel

**Objectifs pédagogiques :**

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de l'activité

Compréhension de la notion d'éthique

Mise en œuvre dans la pratique quotidienne

**Contenu et programme de la formation :**

Genèse de la loi

Le code de déontologie

Cas pratiques et mise en situation

Analyse des risques juridiques

**Encadrement de la formation :**

La formation est encadrée par Nicolas BOURGUIGNON qui assure la coordination de l'équipe pédagogique et administrative. Il est garant du respect du programme prévisionnel défini

**Qualité du ou des formateurs :**

L'intervenant(e) a été sélectionné(e) dans le cadre d'un processus qualité spécifique (CV en annexe)

Il/elle possède une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine concerné, il/elle a suivi une formation en lien avec la thématique qu'il/elle enseigne et il/elle est reconnu(e) pour son expertise pédagogique

**Moyens et méthodes pédagogiques :**

Présentation du cadre législatif

Lien entre pratique et théorie

Études de cas

Échanges participatifs

**Suivi, évaluation de la formation :**

QCM ou étude de cas/mise en situation

**Validation et sanction de la formation :**

Une attestation de stage est systématiquement remise à l'issue de la formation conformément aux dispositions réglementaires.

**Durée de la formation et modalités d'organisation :**

Durée : ½ journée, soit 4 heures (2 X 2 heures)

Horaires prévisionnels : 08h30-12h30 ou 13h00-17h00

Lieu et moyens techniques :

La formation se déroule dans les locaux de SIFCO. Les salles sont spacieuses et équipées de matériels adaptés à la formation.

Nombre de stagiaires : entre 4 et 12 stagiaires